

Rives du canal de Nantes à Brest dans le pays d'Oust et Vilaine

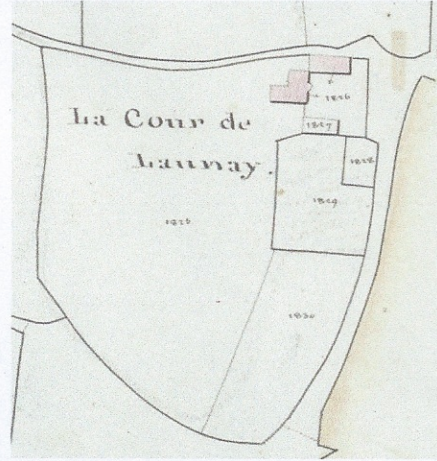
Dans les communes riveraines du canal de Nantes à Brest, les Journées européennes du Patrimoine permettent quelques découvertes faites lors de l'enquête menée depuis 2009 par le service de l'Inventaire du patrimoine culturel.

Aux Fougerêts (56), le manoir de la Cour de Launay, du déclassement à la renaissance

La Cour de Launay est, sur le territoire des communes riveraines du canal entre Malestroit et Redon, un des rares manoirs remontant au 15^e siècle à avoir conservé ses dispositions d'origine.

Associé ici au toponyme Launay - lieu planté d'aulnes -, le terme de « Cour » désigne en Bretagne un lieu noble. Dès 1427, dans la *réformation de la noblesse*, le manoir déclaré *ancien* n'est plus habité par les propriétaires, enfants d'Olivier Le Bilou : on y mentionne « Maître Guillaume Leset, maître des écoles du Pont d'Oust », dont la présence est peut-être liée à l'établissement hospitalier du même nom, dépendant du Temple de Carentoir.

Le manoir passe à la fin du 15^e siècle à la puissante famille de Castellan, seigneur de Saint-Martin : c'est sans doute à cette époque qu'il est déclassé en ferme, se fossilisant partiellement dans sa forme ancienne : en 1666, la réformation de la noblesse mentionne la « métairie dépendant de la terre de Launay ».



Plan cadastral, 1840, section E, 2^e feuille (A. D. Morbihan, série 3 P)



Élévation principale est

Le manoir est aujourd'hui de dimensions modestes, en raison d'une ruine partielle : il manque la partie nord, ainsi que l'étage du logis, peut-être directement ouvert sous la charpente.

Le plan en L adopté est fréquent dans les manoirs du 15^e siècle. Par la porte d'entrée, on pénètre dans une vaste salle, divisée au cours du 18^e siècle. De cette salle éclairée par une unique grande fenêtre à croisée garnie de coussièges, on accède à la tour d'escalier par une porte dont le linteau repose sur des coussinets dans la tradition du 15^e siècle. Une cheminée monumentale orne le pignon nord de la salle : à sa gauche, une porte obturée débouchait dans la partie disparue, sans doute la cuisine.

L'aile en retour, à l'ouest, abrite le cellier, aéré d'un simple jour comme il convient à un cellier.



Salle : fenêtre à coussièges et porte de l'escalier

L'étage comprenait plusieurs chambres : avec l'abaissement du toit, celles du corps principal ne sont plus que vestiges, mais les portes jumelées sur le palier de l'escalier montrent la division de l'espace en deux chambres dont on devine les coussièges de trois fenêtres. De la large cheminée au pignon nord - si elle a été terminée -, ne subsistent que les piédroits adossés.

La chambre au-dessus du cellier est la mieux conservée, avec sa charpente apparente en berceau, blasonnée d'un écu lisse autrefois peint des armes de la famille, sa fenêtre à coussiège et sa cheminée dont les minces lames de schiste formant consoles saillent fortement sur le mur extérieur, un caractère commun aux cheminées de schiste du secteur. Ce petit espace confortable et soigné est aujourd'hui inaccessible : la reprise du mur sud à une date inconnue a fait disparaître la porte de communication avec le corps principal.



Charpente couvrant la chambre haute

Le manoir est construit en « pierre du pays », un très beau schiste gris bleu dont les qualités plastiques indéniables alliées au savoir-faire des maîtres maçons ont favorisé la confection de blocs en pierre de taille spectaculaires, tels que le linteau de la cheminée, les marches portant-noyau de l'escalier ou l'arc de la porte d'entrée.



L'escalier du manoir, revers des marches

Les nouveaux propriétaires de la Cour de Launay ont décidé de redonner au manoir son éclat d'autrefois et de le restaurer dans les règles de l'art. Il est possible de suivre la progression du chantier sur : www.courdelaunay.com.

*L'Inventaire du patrimoine est une compétence du Conseil Régional de Bretagne.
Service de l'Inventaire du patrimoine culturel, Direction du Tourisme et du Patrimoine.
Contact : sinpa@region-bretagne.fr*

Les résultats de l'Inventaire sont accessibles à tous, par Internet via le portail **L'inventaire du patrimoine culturel en Bretagne** : <http://patrimoine.bzh>

Texte rédigé par Marie-Dominique Menant et Catherine Toscer, chargées d'études d'inventaire.